

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D'EASTMAN**


AVIS PUBLIC

AVIS est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière que :

Le conseil municipal adoptera le budget 2018 de la municipalité lors de sa séance extraordinaire qui se tiendra lundi le 29 janvier 2018 à 19h30, au lieu habituel des délibérations du conseil situé au 160 chemin George-Bonnallie.

Les délibérations du conseil municipal lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Eastman, ce 11 janvier 2018



Ginette Bergeron
Directrice générale et secrétaire-trésorière